

2/04/2

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 20 MAI 1988

N° 1500 /15.02.01

Monsieur le Ministre des Travaux
Publics et de l'Energie
KIGALI.-

OBJET: Installation de chaises
au Stade AMAHORO de
REMERA le 25 Mai 1988.

Monsieur le Ministre,

Conformément à la lettre n° 1959/
15.02.20 (b)/AP/OR du 15 Mai 1988 de Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération, j'ai l'honneur de porter à votre
connaissance que la Fédération Rwandaise de Football Amateur organisera
des matchs de Football, au Stade AMAHORO de REMERA, Mercredi le 25 Mai
1988 afin de relever dans notre Pays l'éclat de la journée du 25ème
Anniversaire de l'OUA.

A cet effet, je vous demanderais de
bien vouloir pourvoir à l'installation de chaises à la tribune d'hon-
neur de ce stade à la date susmentionnée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

L. C. S. S. S.

P.I. à:

Monsieur le Président de la
Fédération Rwandaise
de Football Amateur

L. I.-

